

un séjour de bénédiction ; mais détournez les regards de dessus moi, pour les porter aux deux extrémités de cette table. D'un côté, vous apercevrez un véritable patriarche qui a sans cesse les mains et le regard élevés vers le ciel ; de l'autre, un ange de consolation dont tous les instants sont consacrés au bonheur de son vénérable père et de tous ceux qu'elle approche." Après ces admirables paroles, on se sépara, après s'être pressé la main, le cœur rempli d'une joie indicible et grandement édifiés.

*Les habitants.*—Bon Dieu ! Comme la religion a le secret du bonheur ! . . . Monsieur le curé, si nous fêtons la grosse gerbe, l'année prochaine, viendrez-vous aussi bénir notre table !

*M. le Curé.*—Je serai le premier rendu, et j'espère que tout s'y passera pour la plus grande gloire de Dieu et votre plus grand bien.

---

## CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

☞ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.